

Appliquer des techniques de polissage et de lustrage automobile à la polisseuse orbitale et roto-orbitale

RS7091 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	252r
Formacode(s)	23637
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/02/2025
Date d'échéance	28/02/2028

Certificateur(s)

SP FORMATION · SIRET : 81955764600018

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
SP FORMATION	81955764600026	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'objectif de cette certification est de permettre à des mécaniciens, carrossiers, professionnels du nettoyage auto et de la préparation automobile de venir renforcer leurs compétences en matière de techniques de polissage et de lustrage. Ces pratiques visent à améliorer l'apparence d'une carrosserie et à protéger les surfaces.

Ces techniques viennent compléter des actions d'esthétisme automobile en matière de carrosserie et de traitement des accastillages. Cette certification vise à la maîtrise des techniques d'utilisation d'une polisseuse orbitale et roto-orbitale

Les activités concernées par la certification sont :

- Estimer l'état d'une carrosserie et déterminer les défauts à traiter
- Utiliser des techniques de polissage en éliminant les imperfections de vernis et de peinture
- Manier avec dextérité les polisseuses électriques et orbitales
- Réaliser un polissage sur peinture d'une partie d'une carrosserie en fonction des défauts à corriger
- Réaliser un lustrage de finition ou de rénovation à l'aide d'un outillage adapté

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences visées par la certification sont :

- Effectuer un nettoyage approfondi de la surface de la carrosserie à traiter en enlevant toutes traces de saleté, de poussière et de contaminants de manière à évaluer les défauts à corriger.
- Décontaminer les zones de carrosserie à traiter en utilisant des procédés, des techniques et des produits appropriés de manière à retirer les résidus incrustés dans le vernis de type goudron, sèves des arbres, traces de moustiques, poussières de frein...
- Évaluer l'état de la partie de carrosserie à traiter en polissage de manière à identifier les défauts à corriger et d'évaluer le temps et le coût des travaux à réaliser.
- Sélectionner le matériel et le produit de polissage en fonction de l'état des parties de la carrosserie à traiter en déterminant les types de polisseuse, le type de pads et le port des EPI de manière à effectuer un polissage conforme

et en toute sécurité.

- Ajuster les techniques de polissage et d'abrasion en réalisant des mouvements et des pressions adaptés, en prenant en compte le type de peinture, le niveau de défaut à rectifier de manière à garantir une répartition uniforme du produit et une technique adaptée pour éviter tout risque de marque suite au polissage.
- Gérer les techniques de l'abrasion en prenant en compte la zone à traiter, en mesurant le niveau de PTG et la qualité du vernis de manière à identifier le type d'abrasif qui permettra d'affiner le polissage.
- Contrôler minutieusement la surface après polissage en vérifiant que tous les résidus de polish ou d'abrasif liés au polissage soient retirés à partir de produits nettoyants doux et efficace de manière à rendre un état homogène de la peinture de manière à pouvoir appliquer un lustrage.
- Appliquer des techniques manuelles de lustrage en démontrant une dextérité dans les mouvements et les méthodes de traitement pour rendre un état uniforme de la peinture après séchage entre les parties polies et le reste de la carrosserie.
- Vérifier la finition du travail en utilisant différentes sources de lumière pour inspecter toutes les parties travaillées en polissage et s'assurer qu'aucune trace de lustrage reste, que la brillance est uniforme dans l'objectif de démontrer au client l'état parfait du véhicule rendu et apporter le cas échéant des conseils de protection et d'entretien.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il n'y a pas de références juridiques pour la pratique de cette activité, nous préconisons cependant le port de protections individuelles (EPI) par rapport à l'utilisation des polisseuses et produits.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour se former à cette certification, le candidat doit être un professionnel en exercice de l'entretien de véhicule ou posséder un projet clairement défini et validé dans les domaines de l'esthétisme automobile, du nettoyage, de la carrosserie, ou de la mécanique automobile.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour

accéder à la certification, le candidat devra au préalable avoir suivi l'entièreté de la formation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

2 professionnels externes en exercices dans les pratiques de la certification visée et un représentant interne de l'organisme certificateur

Base légale

Date de décision	28/02/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/02/2028
Date de dernière délivrance possible	27/08/2028

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	133	—	—	—
2023	128	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RS5956

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7091/>

Où se former

Formations référencées	7
Organismes	1
Régions couvertes	5
Prix indicatif	1 990 €
Durée	43 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	108
Parcours menés à terme	105
Taux d'achèvement	97 %
Période	05/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	123
Montant total engagé	290 633 €
Coût moyen par dossier	2 363 €
Durée moyenne	48 h
Période	04/2025 – 09/2026
France compétences	83 %
Reste à charge titulaire	13 %
France Travail	4 %
Entreprise	1 %
Régions	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.